L'ABEILLE.

Journal par F. Dreux.

NOUVELLE-ORLEANS:

MERCREDI, 25 NOVEMBRE 1829.

EXTERIEUR.

FRANCE.

Paris, 24 Septembre.

Le *Globe* publie aujourd'hui des révélations assez piquantes sur la formation du nouveau ministère. Il en avait déjà percé quelque chose dans le public, et nous en avons entretenu nos lecteurs; mais ici l'histoire est complète et surtout bien [illegible]

"On le sait, dans toutes les cours d'Europe, il n'en est pas de si aveugle, de si obstinée contre les gouvernemens libres que la cour de Turin. Avant [illegible] de M. de Metternich contre la [illegible] sans cesse agitée, soit d'elle même, soit par les pratiques de l'Autriche, de la peur d'une invasion; champ d'asile et place forte de toutes les ambitions cléricales et des jésuites, cette cour ne vit que de frayeurs, de songes de carbonarisme; on y tremble à l'idée de trois personnes, amies réunies dans un lieu de spectacle; disposer des coupons, placer la jeune femme brillante à côté de sa plus vieille et plus laide ennemie, loger les costumes des jeunes gens, pâlir à la vue d'un manteau écossais de couleur inconnue, comme au signal d'une conspiration, voilà l'œuvre et la vie du gouvernement sarde. La noble nation piemontaise, si valeureuse et si loyale, est au régime des couvens; on lui fait des mœurs et de la monarchie par inquisition de police et de confessionnal. Eh bien! c'est dans ce monde qu'est tout à coup tombée la peur d'une guerre européenne, d'une alliance française avec la Russie, la Prusse et les Pays Bas, et d'un arrangement nouveau de l'équilibre, aux dépens de la Savoie. Comment déjouer ce projet? comment renverser le ministère français prêt à y accéder? Par hasard M. de Metternich a permis que l'impératrice Marie Louise se promenât sur ses frontières; nos jésuites réfugies, d'accord avec la police destinée de M. Franchet, ont parlé de conspiration *jacobine et impériale*; le monstre s'est grossi de jour en jour; quelque main faite au metier s'est trouvée là toute prête; on a fort à point imaginé des correspondances, des liens, des projets, peut être même des proclamations et des noms. Le coup était certain, il allait frapper. On a prévenu l'ambassadeur, et l'ambassadeur a souri; on est revenu à la charge, et il a haussé les épaules de dédain et de pitié. On a écrit à Paris, et il a fallu qu'il écrivît, il a redit ce qu'on lui disait, ajoutant son jugement sain et sage; mais ce jugement n'a pas prévalu. Ici d'autres menées, d'autres peurs répondaient aux menées et aux peurs de Turin.

"Il est à la cour une petite réunion que chacun connaît, composée moitié de vieux prélats, moitié de vieux seigneurs, tous [illegible] membres encore des malheurs de l'exil; honnêtes gens, du dire de chacun; dévoués à leur maître jusqu'à la [illegible] mais, au dire de chacun aussi, calculateurs [illegible] de la France, qu'ils ne connaissent pas, jouets crédules de toutes les folies subalternes et de toutes les mauvaises pensées suscitées par le calcul. Là venait de tomber la lettre encyclique, apportant l'anathème, toutes les terreurs, avec tous les encouragemens à lutter contre l'irréligion, contre l'esprit d'insurrection triomphante. Si l'on en croit des indices qui n'ont que trop percé en intimités contre M. Debelleyme depuis sa retraite, une *contre police* entourait ce magistrat, et faisait à je ne sais quel centre des rapports alarmans; chaque soir la *Gazette*, évoquant le sceptre du *comité directeur* et des *clubs*, criait à la *conspiration*. Enfin M. de Polignac arrivait de Londres, poussé par la politique de Wellington, servi par mille intrigues croisées de diplomatie et de congrégation, se croyant appelé à sauver la monarchie de grands dangers, l'oreille pleine aussi de bruits funestes, la tête troublée de ses souvenirs et de ses habitudes de conspirateur, prompt par conséquent à le supposer dans autrui. Presque en même tems arrive la nouvelle de Turin. Qu'on juge de l'émoi! Voilà toutes les têtes renversées. *A la révolution! au combat!* Vite! vite! tout est perdu. C'est un vendredi 20 mars. Dans l'absence des chambres, en présence d'un ministère faible, sans crédit auprès de lui, le prince se trouve seul, sans amis libres et hardis assez pour lui dire et lui démontrer la vérité au milieu des erreurs ou des mensonges intéressés qui l'assiégent. Pourrait-il résister? Il cède, et la faction de profiter du moment, de donner ses hommes qui n'ont qu'à fuir ou à mourir, comme elle dit, si la révolution revient. Et le ministère apparaît; et voilà l'ancien régime à cheval sous le panache de la Maison militaire, sous la cocarde de la terreur et des cours prévôtales. Le voilà à cheval; et contre qui? Contre ses propres rêves, contre ses propres intrigues. Admirez vous la comedie?

"Nous venons de la conter comme on la conte en cour et dans les cercles diplomatiques. Nous y croyons volontiers: c'est la seule intrigue digne du dénouement qui nous a donné M. de Polignac, M. de la Bourdonnaye et M. de Bourmont. De là le choix de M. Mangin, l'appel aux *dévoués*, les théories de coups d'état, les dénonciations de la *Gazette* sur cette *Charte révolutionnaire et buonapartiste* que nous allions substituer à la charte des Bourbons; de là, enfin, tout ce tapage auquel nous ne comprenions rien, et auquel, Dieu merci, la France a ri de mépris, croisant les bras, préparant ses sifflets, et seulement fermant sa bourse.

"Toutefois ne rions pas trop; de si pitoyables accès de folie peuvent coûter cher aux nations étrangères. Tant que ceux-là demeurent ministres qui en sont atteints, le pouvoir est toujours à la veille de s'égarer, et les peuples de s'irriter. Plus tarde la réparation d'une erreur, plus difficiles deviennent les conditions, et plus fortes les garanties à exiger. Qu'on y songe bien à la cour: heureuse aujourd'hui d'échapper aux tempêtes, la France peut être confiante encore; qui sait, après des transes plus longues?"

FEUILLETON.

RECONSH

A l'auteur de l'Epître du Bardé

LOUISIANES.

Imprudent écrivain, dont la verve éloquente
Vient déchirer de cœur de la plus tendre attente,
Quel démon t'a soufflé tes vers à Duperron?
Ce vieux guide, rentier du Pinde et d'Hélicon,
Pilote brevété des rives du Permesse,
Chantait la liberté, Jackson et sa maîtresse?
Ce prodige nouveau, qui sait leur chaque ton
Mettre d'accord l'esprit, le cœur et la raison?
Qui, toujours inspiré d'une muse en extase,
Ne laisse reposer ni Phébus, ni Pégase?
Réponds moi, quel démon te fait donc ce trucet
L'ingrat, que de mon cœur je voulais effacer?
Hélas depuis vingt ans je languis délaissée!...
L'aspect de Duperron absorba ma pensée:
Il me vit; je l'aimai..... ce fut là mon erreur:
Je croyais m'attacher ce superbe vainqueur;
Qu'il serait mon époux!..... illusion trompeuse!
Plus je l'idolâtrais, plus j'étais malheureuse!
Hélas! il m'en souvient: dans un bal chez Pourcin,
Il walsait avec moi..... l'on eut dit Apollon,
Tenant entre ses bras la muse Terpsichore,
Ou Zéphir amoureux, balançant avec Flore.
Le papillon jamais ne fut aussi léger;
C'était le Dieu des vers sous l'habit d'un berger.
Qu'alors il était beau ce jeune homme perfide!...
Il aurait éclipsé [illegible] d'devant Armide,
Triomphé de Léandre en présence d'Héro,
Et défié Narcisse aux yeux même d'Echo.
Juge l'impression qu'il fit sur chaque femme!...
Quel trouble et quel désordre il jeta dans mon âme!..
De quels feux inconnus je me sentis brûler!
Interdite, éperdue, et ne pouvant parler,
Mes yeux, ivres d'espoir, dévoilaient mon délire,
Mes sens, sur lui fixés, épiaient son sourire;
Je ne respirais plus qu'amour, que volupté,
Et me croyais rendue à la félicité!
O comble de douleur, de dépit et de rage!..
Hyppolite pour Phèdre apparut moins sauvage;
Le monstre, s'écoutant mes soupirs ni mes vœux,
Me lança durement un regard dédaigneux;
Et peut appesantir le poids de ma disgrâce,
Le traître, avec mépris, me remit à ma place.
Je ne pus supporter un si cruel affront;
La pâleur de la mort s'épancha sur mon front;
Ma mère, qui me voit, accourt toute tremblante,
Me presse entre ses bras; mais, en femme prudente,
Sans rien laisser douter, m'entraîne à la maison;
Là, ses soins, ses conseils ramènent ma raison;
Sa douleur fait couler mes pleurs en abondance,
Et de mes maux cruels calme la violence;
Je sens diminuer l'orage de mon cœur,
Et je veux essayer d'en expulser l'auteur.
Ah! que ce long effort m'a fait verser de larmes!
Elles m'ont soulagée aux dépens de mes charmes;
Ma beauté s'est enfuie.....et mon cœur m'est resté!...
Quel destin rigoureux!.... et je l'ai supporté!...
Pour oublier l'ingrat, j'ai fait tout mon possible.
A force de souffrir je devins insensible;
Et je me figurais ne pouvoir plus l'aimer,
Quand tes vers sont venus tout à coup rallumer
Les feux de mon amour, mal éteints dans mon âme,
Et réveiller l'ardeur de ma première flâme.
De tous mes longs efforts, voilà le résultat!
Au lieu de le haïr, j'aime encor cet ingrat,
Il est vrai que je dois abhorrer sa conduite;
Mais son tort envers moi détruit-il son mérite?
Me faudra-t-il toujours dompter mes sentimens?
Méconnaître dans lui de si rares talens?
Et ne pas admirer cette verve féconde
Qui chante les héros de l'un et l'autre monde,
Monarque, président, et maire et gouverneur?..
Amitié, politique, amour, gloire, valeur,
Tout sert de véhicule à ce vaste génie.
Il trouve dans ses chants la plus douce harmonie.
Il sait, avec adresse, amoureux ou guerrier,
Unir la rose au myrthe et la palme au laurier,
Manier tour à tour les chevaux de Bellonne,
Le bandeau de Thémis, la serpe de Pomone,
Le compas d'Uranie et la lance de Mars:
Enfin Junon, Minerve, et le chef des beaux arts
Réalisent dans lui la fable de Pandore.
Décrit-il le DIEUX?... c'est le dieu d'Epidaure,
Qui, pour nous expliquer cette contagion,
Prend la flûte d'Euterpe, ou le luth d'Amphion.
Veut il mener ZIZINE aux bosquets d'Idalie?
Il a, pour le guider, Euphrosine ou Thalie.
Dépeint-ils les BASCUAS! C'est minos sans quartier,
Qui livre à Tysiphone un coupable usurier.
Quelque fat le veut-il tourner en ridicule?
Notre poëte, armé de la masse d'Hercule,
Terrasse le milieur, abat l'écrivassier,
Qui, frémissant de peur, *s'enfuit sous l'Escalier*,
Comme on voit un hibou, que la nuit seule éclaire,
Fuir aux premiers rayons du Dieu de la lumière.
Enfin que dire encor de ton savant ami?
Sinon que je voudrais l'avoir pour mon mari.
J'ose d'unir mon sort à ce poëte illustre.
Je m'approche à grands pas de mon [illegible] illustre;
Mais je sens que je puis lui donner des enfants
Qui sauront hériter de ses rares talens.
Oui, je veux devenir mère d'une famille
Qui puisse présenter quelque muse gentille
Et barde et troubadour, lauréat, ménestrel,
Pour donner à *Berquin* (*a*) un démenti formel.

EMMA M***

(*a*) Berquin a dit dans son ouvrage sur la Louisiane: *L'eau du Missisipi est mortelle pour les Muses.*

Dans les pays vignobles, on est dans l'usage de baptiser le vin par quelqu'événement remarquable; c'est ainsi qu'on a dit: le vin de *la Comète*. Il paraît cette Champagne, cette année ci, on dira: le vin de *Labourdonnaye*, parce qu'il sera détestable et ne sera point de garde.

TRESORERIE DE L'ETAT.

Nlle Orléans, 20 Novembre 1829.

LES contribuables de la paroisse d'Orléans, qui doivent des taxes d'Etat pour l'année 1828, sont prévenus d'avoir à payer au bureau du trésorier d'ici au 15 Décembre prochain, faute de quoi leur comptes seront remis au Shérif pour en faire le recouvrement, conformément à la loi.

FS. GARDERE,
21 nov—6 *Trésorier.*

Marine.

PORT DE LA NOUVELLE ORLEANS.

Arrivés.

Bateau de remorque Porpoise, Wood, des passes, avec les navires Florida, de New-York, et Cassandra, de Hambourg.

Bateau à vapeur Souvenir, Strick, de Lafourche, avec du sucre—27 passagers.

Goel. Fortune, de Lafourche, avec 25 balles coton à Peyroux, Mirande [illegible].

Bateau à vapeur Florida, Lambert, du Bayou Sarah, avec 19 balles coton à A Fisk et co, 151 à J Nagel et co, 65 à Lee, Williams et Lee, 121 à Wilson et Linton, 10 à Benoit et Blanchard, 19 à [illegible], 40 à F A [illegible] 6 à J W [illegible], et autres—25 passagers.

Bateau à vapeur Tecumseh, Ass, de Louisville, avec un chargement à Jos Grenet, C A Jacobs, Townsley et Prieur, T Toby, T Slor Lockhart et Arrot, L Millaudon, W H Booth—20 passagers.

Bateau à vapeur Cincinnati, Waters, de Cincinnati, avec 73 balles coton à J K Ferguson, 66 à Plauché et Courcelle, 44 à P Dubertrand, 45 à [illegible]—42 passagers.

Départs.

Navire Francis, Brown, Baltimore, avec des esclaves.

Navire Florida, Tyler, New-York,

Navire Saragoti, Baker, Portland.

Navire Cassandra, Smith, Hambourg, chargement à Fary et co, F W Grandeger, Gottschalk et Reimers, J D Weschow, N et J Montgomery, S Smith; D Frederick, J Ogilvie et co. Kohn et Bordier, F Bergmann—6 passagers.

Brick Dolge, Healy, Noland, des Iles Turcs, avec du sel.

Brick Iris, Hordy, Portsmouth, avec du foin, &c. Londre.

Brick Montpellier, Harney, Thomastown, avec de la chaux.

MEMORANDA.

Parti de Charleston, le 9 court. brick Julia Bourne, pour ce port.

THEATRE D'ORLEANS.

Jeudi, 26 Novembre 1829.

Débuts de Mr. *Benoni*, élève du grand théâtre de Bordeaux, premier danseur du Théâtre Royal de Bruxelles.—[illegible], premier danseur comique du Théâtre Royal de Bruxelles. Madame *Estelle Feltman*, élève d'Albert, du Grand-Opéra, première danseuse du Théâtre Royal de Bruxelles.—Mlle. *Adèle Ravenot*, élève de l'Académie Royale de Musique de Paris, première Danseuse du Grand Théâtre de Marseille.—Mlle. *Esther Ravenot*, élève de l'Académie Royale de Musique de Paris—Mlle. *Virginie Benoni*, âgée de 6 ans, élève de son père.

LA CARAVANE DU CAIRE,

Grand opéra en 3 actes, de l'Académie royale de Musique de Paris, musique de Gretry.—Cet ouvrage sera orné de Danses, Marches et généralement de toute la pompe qu'il exige.

DANSE.

Divertissement de la composition de Mr. BENONI.—Au second acte,

1°. PAS DE TROIS

Par Mr. Benoni, Mlle. Adèle Ravenot et Mme. Estelle Feltman.

2°. LA COSAQUE

Par Mr. Feltman et Mlle. Virginie Benoni.

Troisième acte.

1°. PAS SEUL, par Mlle. Esther Ravenot.
2°. PAS SEUL, par Mlle. Virginie Benoni.
3°. PAS DE DEUX

Par Mr. Benoni et Mlle. Adèle Ravenot.

Le spectacle sera terminé par

Bataplan

OU LE PETIT TAMBOUR,

Vaudeville anecdote en un acte, de MM. Sewrin et Virgentini.

LOTERIE

DE L'EGLISE CATHOLIQUE DE BATON-ROUGE.

LES arrangements nécessaires ayant été pris pour les prochains tirages de cette Loterie; le public peut compter qu'ils se feront ponctuellement aux jours désignés.

La huitième Classe,

Dont le Tirage est annoncé pour Samedi prochain, 28 du courant, aura positivement lieu. La plus grande partie des billets dans cette classe étant déjà vendus, nul doute que la balance n'en soit promptement enlevée dès le commencement de cette semaine; l'on fera donc bien afin de s'en procurer, de s'adresser de bonne heure au Bureau des Administrateurs, rue Bienville, No. 41, près de l'encoignure de la rue de Chartres. 24 nov.

N. VIGNAUD. } Administrateurs.
L. VIDAL.

AVIS.—Les personnes qui auront quelques réclamations à faire contre la succession de feu Julien Salez, décédé en la paroisse St-Charles sont invitées à faire connaître la nature et le montant de leurs créances au greffe de ladite paroisse. Paroisse St.-Charles, 29 Sept. 1829.
6 octobre

POUR LA HAVANE.

Le beau trois mats espagnol TRES AMIGOS, esp.——, ayant la majeure partie de sa cargaison engagée, fera voile en peu de jours. Pour fret de 300 barils, ou passage, s'adresser à bord vis à vis la rue Conti ou à

JOSE PRATTS,
10 nov rue Ste. Anne, No. 25

Papier de Tenture.

CHS. Jourdan libraire, encoignure des rues Royale et Ste. Anne, vient de recevoir par la Vesta, un bel assortiment de Papiers de Tenture dans les goûts les plus modernes. 16 nov—2

AVIS.—Les personnes qui peuvent devoir à la succession de feu E. Marchand, sont priées de vouloir bien payer dans le plus bref délai possible; et celles à qui il est dû par la dite succession, de faire connaître le montant de leurs créances. Vve. MARCHAND,
21 nov

A LOUER.—Une negresse nourrice, ayant un enfant d'un mois. La négresse est d'une vingtaine d'années et est en très bonne santé. S'adresser à l'imprimerie de cette feuille, ou chez M. Milon rue St. Pierre, No. 118. 20 nov.

Loterie des Natchitoches.

4ème. CLASSE.

Tirage du 21 Novembre 1829.

3. 23. 35. 29.

23 nov J. B. FAGET *Directeur.*

LOTERIE DES NATCHITOCHES—4e. *Classe*
TIRAGE DU 21 NOVEMBRE 1829.

3 28 16 29

LE BILLET Nos. 23—16—29—vendu au Bureau de A. GENDRON, au coin des rues Bourgogne et St. Philippe, a obtenu le prix de $390. Le porteur du Billet, a été payé sur demande.

Ventes générales.

PAR LES ENCANTEURS.

Mercredi 25 Novembre, à la Bourse, une négresse nommée Hélène, de 26 ans, avec sa fille Adèle, de 8 ans. Aussi, une négresse de 35 à 40 ans.—Conditions, à la vente.

Jeudi 26 Novembre, à l'encan de M. Boyd & co. 6 sacs café et 8 pièces toile à voile, sauves des débris du navire Guy, capt Gaswell.

Samedi 28 Novembre, au Café de la Bourse, par Wm. Boyd & Co., une Esclave nommée Harriet, âgée de 22 ans, cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, avec son enfant de 2 ans.

Lundi 30 Novembre, entre midi et une heure, à la bourse, une maison de 4 appartemens, sur le canal Marigny; aussi, un terrain, rue Mandeville, entre les rues d'Amour et de Craps.

Lundi 30 Novembre, à midi, à la bourse, un esclave nommé Vicente, de 20 ans, créole du pays—Conditions, 6 et 12 mois.

Lundi 30 Novembre, à midi, à la Bourse, un mulâtre de 23 ans, bon domestique, cordier et charretier.—Conditions, 6 et 12 mois.

Lundi 30 Novembre, à midi, à la Bourse, par Isaac L. M'Coy, 8 esclaves, parmi lesquels sont des domestiques de prix; garantis des vices et maladies prévus par la loi.—Conditions, 6 et 12 mois.

Mardi 1er. Décembre, à 1 heure, à la Bourse, par J. Le Carpentier, le bateau-à-vapeur Florida, ensemble avec sa mécanique, ses agrès &c.—Conditions, moitié comptant et le reste à six mois.

Jeudi 3 Décembre, à midi, à la bourse, la belle propriété située dans l'île bornée par les rues de la Levée, Esplanade, Condé, Moreau et Français, faisant face à cette dernière rue, au pays de la Levée.—Conditions, 6, 12 et 18 mois.

Par le Shérif d'Orléans.

Jeudi 26 Novembre, à une heure, à la Bourse, les Esclaves suivans: Philip, de 25 ans; Anthony, de 30; Isaac, de 24 et Harrison, de 21.

Vendredi 27 Novembre, à une heure, à la Bourse, un Terrain situé à l'embouchure du Bayou St. Jean, désigné sur le plan des propriétés Milne, par le No. 7.

Lundi 30 Novembre, à une heure, à la Bourse, la négresse Ann, de 20 ans, et le nègre Jesse, de 29 ans.

Mardi 1er. Décembre, à une heure, à la Bourse, la négresse Fanchonnette, de 17 ans, et la négritte Marouth, de 14 ans.

Mercredi 9 Décembre, à une heure, à la Bourse, une esclave nommée Eliza, âgée de 22 ans.

Par le Register des Testamens.

Vendredi 27 Novembre, à 4 heures, devant le bureau du Register, les effets mobiliers de la succession Parr.—Au comptant.

Vendredi 27 Novembre, à midi, à la Bourse et pour compte de la succession Jolley, un nègre de 24 ans et un autre de 40.—Conditions, six mois.

Vendredi 11 Décembre, à midi, à la Bourse, les esclaves suivants de la succession Fontaine, Catidad, négresse de 20 ans, Paulline, de 50; Toussaint, de 40 ans.—Conditions, moitié comptant, et moitié à six mois.

Vendredi 11 Décembre, à midi, à la Bourse, les esclaves suivants appartenant à la communauté de biens entre Th. Blois et son épouse; Caroline, négresse de 24 ans, cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, avec son enfant; Rosette, de 18 ans, domestique; Martha-Ann, do. de 11 ans; Fanny, de 40 ans; Lewis, de 23 ans.—Conditions, 4 mois pour Lewis, et 6 pour les autres.

Mardi 15 Décembre, à midi un quart, à la Bourse, un mulatresse de 23 ans, et un terrain avec maison, au coin des rues St. Claude et Bayou, provenant de la succession Camus.—Conditions, l'esclave à 6 et 12 mois, le terrain à 6, 12 et 18 mois.

Mardi 15 Décembre, à midi à la Bourse, les esclaves et propriétés de la communauté de biens entre E. Dugué Livaudais et son épouse.—Conditions, 6, 12, 18 et 24 mois.

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOSEPH THEODORE BAUDUC.

A MIDI à la bourse de Hewlett, il sera vendu le Mardi premier Decembre prochain les propriétés qui suivent

No. 1. Un terrain situé au faubourg l'Annonciation, formant encoignure aux rues Bacchus et Terpsichore, mesurant 30 pieds à la rue Bacchus et 120 pieds à la rue Terpsichore toutes les façades des rues Bacchus et Terpsichore ainsi que les 30 pieds dans le fond du terrain sont entourés en planches, poteaux de pin gras en terre, le terrain est planté en orangers.

No. 2. Un terrain contigu aux Nos. 1 et 3 mesurant 30 pieds de face à la rue Bacchus sur 120 pieds de profondeur; la façade et le fond du terrain sont entourés en planches, poteaux de pin gras en terre; le terrain est planté en orangers.

No. 3. Un terrain contigu aux Nos 2 et 4, mesurant 30 pieds de face à la rue Bacchus, sur 120 pieds de profondeur; ce terrain est planté en orangers et entouré comme le No. 2.

No. 4. Un terrain contigu au No. 3, mesurant 30 pieds de face à la rue Bachus sur 120 pieds de profondeur; ce terrain est planté en orangers et entouré comme le terrain No. 1.

No. 5. Un terrain situé au faubourg de la Course, contigu au terrain formant encoignure des rues Pritanée et Erato, mesurant 30 pieds de face à la rue Pritanée sur 120 pieds de profondeur. Il y a un puits sur le terrain, la façade, le fond et la profondeur de la ligne inférieure sont entourés en poteaux de pin gras et de pieux, ayant toute leur longueur hors de terre.

No. 6. Un terrain contigu au No. 5, mesurant 30 pieds de face à la rue Pritanée sur 120 de profondeur; ce terrain est entouré comme le No. 5.

No. 7. Un terrain situé au faubourg Ste. Marie formant encoignure des rues Gravier et St. Jean, mesurant 30 pieds de face à la rue Gravier sur 120 pieds de face à la rue St. Jean, lequel se trouve en partie entouré.

No. 8. Un terrain contigu aux Nos. 7 et 9 mesurant 30 pieds de face à la rue Gravier sur 120 pieds de profondeur; ce terrain est aussi en partie entouré.

No. 9. Un terrain contigu aux Nos 8 et 10, mesurant 30 pieds de face à la rue Gravier, sur 120 de profondeur; ce terrain est aussi en partie entouré.

No. 10. Un terrain contigu au No. 9, mesurant 30 pieds de face à la rue Gravier, sur 120 pieds de profondeur; ce terrain est aussi en partie entouré.

No. 11. Un terrain situé au faubourg Marigny rue Gasacalve, près de la rue Royale, mesurant 48 pieds de face à la dite rue Gasacalve sur 80 pieds de profondeur; autour la façade il y a une bonne banquette briquetée, toute la façade du terrain est bâtie à l'exception d'un passage au corridor; la maison sur la rue est divisée en 4 appartements et une petite galerie sur le derrière; dans la cour il y a un puits briqueté; dans le fond il y a une bâtisse divisée en 4 appartements de 12 pieds carrés chacun d'eux, dont 2 seulement ont une cheminée.

Conditions, comptant—Les actes de vente seront passés par Mr. Théodore Seghers notaire public. 11 nov

800 Barriques Vin de Marseilles, d'importation récente, et ayant droit au drawback à vendre à des conditions avantageuses, par

JULES URBANC,

VENTES A L'ENCAN.

Par P. A. Guillotte.

Il sera vendu Mercredi 25 du courant, à midi, au marché des Chevaux en face de Foucy, 6 beaux MULETS arrivant de Rio-Grande; aussi, plusieurs chevaux américains. Conditions, au moment de la vente. 24 nov—1

Vente par le marshal.

EN vertu de trois bedres de fieri facias, à moi adressés par Thos J. Bermudez, juge conseiller, j'exposerai en vente, Lundi 30 Novembre, à 4 heures P. M. sous le Principal, les meubles suivans: 2 sophas, 1 bibliothèque, 2 do. 5 chaises, 1 fauteuil, 2 tables, 1 tapis, &c.—saisis dans la poursuite de A. Rach.

21 nov. L. DAUNOY—marshal.

VENTE PAR LE MARSHAL.

John Baudles vs. Ingram.

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par Thos P. Smith, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente le Mercredi 24 de Novembre, à 4 heures p. m. au Principal,—Bureau; 6 Chaises; 1 paire fers à repasser; 1 miroir &c.—Saisis dans l'affaire ci-dessus.

14 nov L. DAUNOY—Marshal.

THEATRE ST.-PHILIPPE.

Mercredi. 25 Novembre,

Grand Bal paré.

Prix d'entrée—une piastre. 14 nov

A VENDRE.—Une jeune négresse de 22 à 24 ans, nommée Caroline, sachant coudre, blanchir, et très bien repasser, faire régulièrement la cuisine et servir. C'est un bon sujet, garantie des vices et maladies prévus par la loi. On la vendra préférablement à l'amiable, et à quelqu'un qui puisse la traiter bien. Si d'ici au Mercredi 25 du courant elle n'est pas vendue, elle le sera à la bourse, à midi, par Mr. Datillet. Conditions, moitié comptant, et moitié à quatre mois; avec endossement à la satisfaction du vendeur, et hypothèque jusqu'à parfait payement. S'adresser à Mr. Louis Xenes, rue de Chartres, au coin de Conti, No. 91. 16 nov

REÇU par les navires Vesta et Pearl, venant du Havre et à vendre par Mde Vve. Dupas encoignure des rues Chartres et Toulouse:

Fromages de Gruyère; do. pâte grasse;
Do. croute rouge;
Pattés de lièvres truffées;
Galantine truffées; do. becasses;
Cervelas do; Do. cailles;
Dindes farcis et truffes; faisans do;
Oies do; lièvres aux truffes;
Carpes farcies et truffées;
Tranches de saumon et d'aloze, à l'huile
Alozes entières, à l'huile, &c.
Sardines à l'huile et au beurre,
Saucissons de Lyon et de Bologne,
Jambons de Bayonne et de Mayence,
Truffes sèches,
Gelées et marmelades assorties,
Fruits entiers au sirop,
Pâtes d'abricots, idem de coings et pommes,
Abricots farcis aux cerises, cerises en bouquets au liquide, idem au bouquet glacé, idem abricots et angeliques,
Extrait d'absynthe, kirsh wasser 1re ql.
Marasquin idem, Liqueurs superfines,
Crèmes de cachou, d'angélique, de jasmin, de violette, et de vanille,
Huile de Vénus et de rose, rosolis,
Eau d'or et d'argent &c. &c
Moutarde et Vinaigre de Malte assortis.
13 novembre—10

ACADEMIE DE LA FOURCHE.
DONALDSONVILLE.

LES soussignés ont l'honneur de prévenir leurs amis et le public que s'étant démis de leurs places respectives dans le Collège de la Louisiane, ils ont conjointement ouvert une Académie à Donaldsonville.

Leur système d'éducation comprend l'Anglais, le Français, l'Espagnol, le Latin, le Grec, l'Ecriture simple et ronde, l'Arithmétique dans ses diverses branches, la Tenue des Livres, l'Arpentage, le Tracé des Cartes, la Navigation, la Geographie, et l'usage des Globes, l'Histoire Naturelle, l'Astronomie, la Chimie, l'Algèbre, les Elémens d'Euclide, la Trigonometrie, les Sections Coniques, et les Belles Lettres.

La Religion Catholique est celle dont les rites seront suivis dans la maison. Toutefois les élèves d'un autre culte pourront suivre la religion de leurs parens.

CONDITIONS:

Pension, blanchissage, instruction élémentaire dans toutes les langues modernes, par an, $225
Les mêmes choses plus le français, l'anglais et l'espagnol, 250
Elèves des branches plus élevées, y compris les langues anciennes, les mathématiques, &c. 275

Les paiemens se feront par trimestre, et chaque élève devra être pourvu d'un lit avec les accessoires.

Toutes les communications devront être adressées (franc de port) à l'un des soussignés, à Donalsonville, Lafourche.

D. MORPHY.
10 nov.—2 J. A. FRYER.

Jument Epave.

Il a été conduit à l'écurie du soussigné, une jument espagnole, baie, les deux pieds de derrière blancs, chanfrein blanc, marquée TD sur la croupe hors montoires; elle a sur le garot la marque d'anciennes blessures.

Le propriétaire est invité à venir la reclamer en payant les frais.

19 nov—3 F. BUISSON.

Bon Café

A UN ESCALIN la livre au magasin D'AN. MICHOUD, sur la Levée vis-à-vis le marché. 1er. sept.